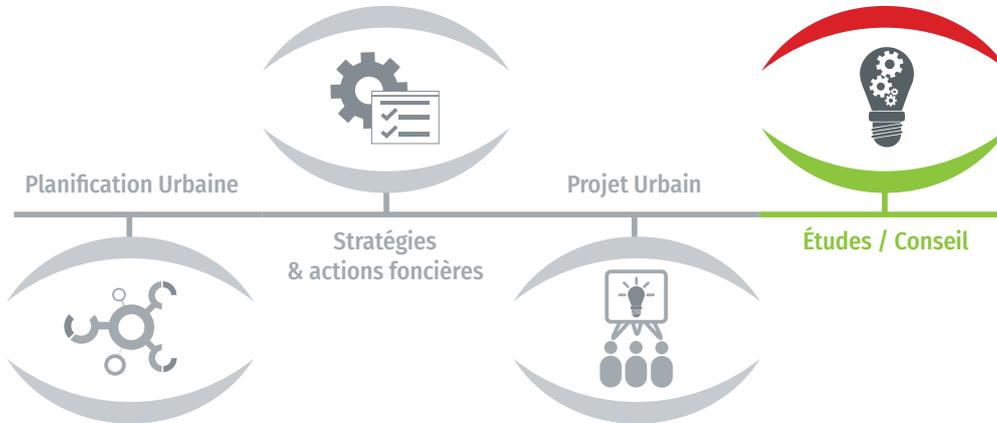


SAINT-ETIENNE-DE-BAIGORRY

ACCOMPAGNEMENT DE LA COMMUNE

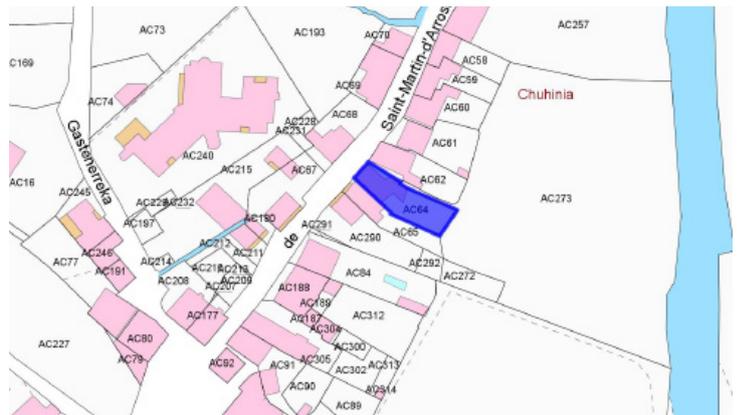
PROCÉDURE D'ABANDON MANIFESTE



Contexte :

La commune de Saint-Etienne-de-Baigorry est confrontée depuis plusieurs années à une situation de dégradation très avancée d'une maison située au centre-bourg. Compte tenu des risques encourus sur la voie publique et pour le voisinage immédiat, la commune a depuis plusieurs années tenté de contacter les représentants de l'indivision qui à ce jour n'ont toujours pas réagi.

La commune a donc sollicité l'EPFL Pays Basque au début de l'année 2020 pour l'aider à sortir de cette situation.



Missions :

Phase 1 : Présentation des différentes procédures pouvant répondre à la situation

- Etat d'abandon manifeste
- Péril imminent
- Biens sans maîtres

Phase 2 : Analyse du cas particulier de Saint-Etienne-de-Baigorry et choix de la procédure

- Visite des lieux avec les élus de la commune
- Analyse des différentes procédures
- Choix de la procédure d'abandon manifeste

Phase 3 : Mise en œuvre de la procédure

- Rédaction des différents arrêtés
- Rédaction du dossier d'acquisition simplifié
- Assistance à la procédure de DUP
- Assistance à la procédure d'expropriation

